

Questions orales

M. Boudria: En l'absence du ministre des Finances, je poserai ma question au premier ministre. Selon une dépêche de la Presse canadienne et un rapport interne de Statistique Canada, le gouvernement aurait versé en trop quelque 217 millions en paiements de péréquation sur une période de cinq ans parce que les données du recensement n'étaient pas entièrement à jour. Selon le même rapport, en l'absence d'un recensement, les choses vont empirer si on utilise des données estimatives sur 10 ans. Le premier ministre peut-il nous dire si avant d'annuler le recensement, on a consulté les provinces? De même, combien les provinces vont-elles perdre à cause de la carence des données?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, personne d'autre que le gouvernement précédent ne pourrait perdre autant et être autant condamné par le vérificateur général pour mauvaise gestion et abus de fonds publics.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Pénétrés de l'esprit de justice, nous nous efforçons d'économiser l'argent des contribuables et de faire preuve de frugalité dans nos dépenses. J'aurais espéré qu'en dépit de certains inconvénients provisoires, le député aurait approuvé volontiers nos compressions de dépenses au lieu d'intervenir sans arrêt pour essayer de brouiller les pistes.

LES VUES EXPRIMÉES PAR LE SOUS-MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je poserai ma question supplémentaire au ministre d'État aux Finances. Selon le même rapport, M. Jean Fournier sous-ministre adjoint des Finances, aurait affirmé . . .

M. le Président: Le député voudrait-il poser sa question?

M. Boudria: Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les vues du sous-ministre coïncidaient avec celles exprimées par le ministre des Finances au moment où il a annulé le recensement de 1986?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Je vous prie de m'excuser, monsieur le Président. Le microphone était fermé et je n'ai pas entendu ce que M. Fournier aurait déclaré. Qu'on veuille bien m'excuser.

M. le Président: Je suis sûr que le député vous transmettra la citation pour que vous puissiez la lire.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ACQUISITION D'UNE PAPETERIE DE TERRE-NEUVE—LA DEMANDE DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES NORMES DE TRAVAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, ma question est destinée au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le 23 novembre dernier, aux termes de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, le gouvernement a autorisé Kruger Inc., une société sous contrôle étranger

majoritaire, à acquérir la fabrique Bowater de Corner Brook, à Terre-Neuve. L'entreprise parle maintenant de retirer son offre d'achat si le gouvernement provincial ne modifie pas rétroactivement à 1978 la Loi sur les normes de travail. Le ministre dirait-il à la Chambre si la modification à la loi a été acceptée par l'Agence d'examen de l'investissement étranger? Sinon, nous dirait-il quelles mesures il est disposé à prendre pour garantir que cette société obéira aux lois qui étaient déjà en vigueur quand l'accord d'investissement a été conclu?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député sait sûrement qu'on n'a pas l'habitude de discuter des affaires en instance ni même des pourparlers concernant l'examen de l'investissement étranger. Il ne voudrait sûrement pas que je déroge à la coutume établie depuis si longtemps.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, vu la réponse du ministre, voudrait-il nous dire jusqu'où le gouvernement est disposé à aller pour attirer les capitaux étrangers au Canada et si le prix à payer sera l'abolition des lois interdisant le travail des enfants, celles concernant le salaire minimum, la sécurité et la santé, la protection de l'environnement, qui sont toutes la cible du secteur des sociétés? Jusqu'où ira le gouvernement?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je crois que la plupart des députés vont être d'accord avec moi si je réponds au député que malgré toutes les sottises qu'il nous est parfois donné d'entendre à la Chambre, il est rare qu'on tienne des propos aussi absurdes que ceux du député.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AÉROPORTS

LA ZONE DE CONTRÔLE À L'AÉROPORT DE LONDON (ONT.)

M. Tom Hockin (London-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Dans une semaine d'aujourd'hui, la zone de contrôle au-dessus de l'aéroport de London en Ontario doit être réduite de dix à cinq miles. Cette mesure résulte d'une directive du ministère des Transports donnée l'année dernière. Selon les associations des usagers de la base aérienne de London, cette réduction soulève . . .

M. le Président: En toute déférence pour le député, aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Hockin: C'est au sujet de la sécurité des avions. Le ministre et ses collaborateurs ont discuté avec ces associations . . .

M. le Président: Le député ne me donne pas le choix. Je dois accorder la parole au député de Montréal-Sainte-Marie.